

Protection civile et commune partenaires



La signature de la convention est un atout pour la commune soucieuse du bien-être de ses administrés.

Olivier Robat, président de la Protection civile Aube, accompagné de trois membres de l'association, vient de signer une convention dans le cadre du plan communal de sauvegarde, avec le maire, Sandrine Urbain. Clérey est la septième commune auboise à signer cette convention.

La Protection civile Aube compte une centaine de bénévoles qui apportent un complément aux secours publics.

Cette convention permet de recen-

ser les risques, et d'anticiper une catastrophe et de répondre aux besoins de la population.

Le maire s'assure ainsi d'avoir des ressources humaines et matérielles pour répondre aux besoins en cas de catastrophe : possibilité de mettre à disposition des lits pliants pour un hébergement provisoire, du matériel de pompage, de nettoyage, des véhicules de premiers secours... C'est aussi apporter un réconfort aux éventuels sinistrés jusqu'au retour à la vie normale.